

Conseil d'école extraordinaire
du mardi 5 février à 18 h 30
Ecole élément de Chazelles
avec les écoles de Bunzac, Chazelles maternelle et Pranzac

Présents pour le conseil d'école de Chazelles élémentaire

Mairie Chazelles: Monsieur Brouillet Roland et Mappa

DDEN Madame Quichaud

Parents d'élèves Mesdames Dumas Poret, Gamaury, Ridet, Foussac (Mme Agard excusée)
Messieurs Avril (Mr Saillard excusé)

Enseignants Mesdames Rapon, Mautré, Brégeon, Doucet
Monsieur Granet (Mme Serge excusée)

Madame Raynaud (directrice de l'école de Bunzac) expose les différents éléments de la réforme des rythmes scolaires:

- des semaines de 4 jours et demi avec des journées longues au maximum de 5 h 30 et des demi-journées longues au maximum de 3h 30 soit 24 heures d'enseignement hebdomadaire;
- une prise en charge des élèves à l'école jusqu'à 16 h 30;
- une pause méridienne de 1 h 30 minimum;
- une journée d'enseignement allégée de 45 minutes en moyenne;
- des activités pédagogiques complémentaires organisées par les enseignants en groupes restreints ou APC à raison de une heure par semaine;
- des temps d'activités périscolaires ou TAP (culture, sport, art...): l'organisation des TAP est obligatoire pour la commune, mais la fréquentation est facultative pour les enfants.

La parole est donnée aux différentes parties:

Les municipalités:

Les trois maires expliquent qu'ils s'étaient concertés auparavant et essaient, de plus, d'harmoniser leurs positions avec celles des autres maires de la communauté de communes, car tous les enfants de la CDC vont le mercredi au même centre de loisirs situé sur la commune de Rivières.

Municipalité de Chazelles:

Monsieur Brouillet déclare qu'il y a un problème d'encadrement des TAP, avec qui et à quel coût ? De plus sur un temps aussi court, il est difficile d'embaucher quelqu'un de compétent. Monsieur Brouillet craint que les 45 minutes se réduisent à beaucoup moins compte tenu du temps de battement entre les différentes activités.

Municipalité de Bunzac

Le maire de Bunzac Monsieur Chaynaud Dupuis explique que dans la mesure où la pause méridienne est actuellement trop courte dans son école (du fait des contraintes du ramassage scolaire), cela serait bien de l'allonger, mais dans ce cas il n'y aura plus de temps pour les TAP.

Par contre, il s'inquiète du service de bus du mercredi car ce sont ceux du collège qui effectuent le ramassage, toutefois à midi, ils ne seront pas disponibles.

Municipalité de Pranzac :

Monsieur Delauge (adjoint) rejoint ce qui s'est déjà dit, il souligne que les TAP ne pourront pas être gratuits car cela aura un coup qui sera répercuté soit sur les impôts soit sur le prix de présence aux TAP.

Il craint également pour la pérennité du centre de loisirs.

Les parents d 'élèves:

Les différentes enquêtes menées sur les 4 écoles montrent que les parents sont massivement pour le mercredi matin concernant le choix de la demi journée, mais sont majoritairement pour le report du changement de rythmes à la rentrée 2014.

Les questions qui se posent sont les suivantes :

Pourquoi changer un système qui fonctionne ?

En quoi la journée de l'enfant va-t-elle être raccourcie ?

S'il y a école le mercredi matin, y aura-t-il un service de garderie, de cantine, de bus vers le centre de loisirs pour des parents qui travaillent au loin et ne peuvent récupérer leurs enfants à la sortie de la classe ?

Beaucoup se demandent où sera l'intérêt de l'enfant ?

D'autres questions portent sur les horaires et les activités proposées.

Les mairies disent qu'ils ne peuvent pas répondre pour l'instant fautes de décisions arrêtées à ce stade de l'année.

Les DDEN :

Mesdames Matrat et Vastel (anciennes institutrices) estiment que la meilleure semaine scolaire qu'elles ont connue était celle avec classe le samedi matin.

Les enseignants:

Les enseignantes de Bunzac préféreraient passer à la semaine de 4 jours et demi car cela leur permettrait d'allonger leur pause méridienne trop courte. Madame Arrivé de l'école de Pranzac les rejoint.

Pour les autres enseignants, la réforme pose plus de problèmes qu'elle n'en résout, elle laisse beaucoup de points sans réponse comme par exemple: que feront les enfants à la fin des APC (activités pédagogiques) quand les temps ne coïncideront pas avec les TAP? Rejoindront -ils les TAP en milieu d'activités? Où ?

Et se pose également le problème des emplois du temps des enseignants.

Au vu de tous ces arguments et des nombreuses interrogations sans réponses, les maires proposent de demander le report de la réforme à la rentrée 2014.

Personne ne s'y oppose au sein des quatre conseils d'école.